

Décision portant délégation de signature à Madame Edith MARTINE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7116 intitulée Centre de sociologie des organisations CSO

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC132144INSHS du 4 septembre 2013 portant cessation de fonctions de Madame Christine MUSSELIN et nomination de Monsieur Olivier BORRAZ, directeur par intérim de l'unité UMR7116, intitulée « Centre de sociologie des organisations » (CSO);

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Edith MARTINE, Ingénieur d'étude 2^{ème} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Edith MARTINE, délégation est donnée à Monsieur Yannick LE GRESSUS, Technicien de classe normale aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 décembre 2014

Le Directeur d'unité
Olivier BORRAZ

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014